

Publié le 24 septembre 2020

Destination Amnéville, Les Thermes n'étaient qu'un début !

Un quart de siècle après sa création sur un ancien crassier, le site d'Amnéville-les-Thermes s'offre un grand bain de jouvence et, sous le nom de Cité des Loisirs, change d'air pour s'ouvrir une nouvelle ère. Avec l'appui d'une Spl pour bien le faire !



Transformer le métal en or... ou du moins en argent ! Tel était déjà l'objectif d'Amnéville (Moselle) qui, dans les années soixante-dix, élevait sur un ancien terrier un site dédié au bien-être et aux loisirs. **Piscine olympique, patinoire, zoo, golf, aquarium... et, bien sûr, station thermale flanquée de son casino.** À une heure de Paris en TGV et à proximité du Luxembourg, de l'Allemagne ainsi que de la Belgique, le domaine est rapidement devenu un centre touristique unique. Mais qui sait qu'il propose la seule piste de ski indoor de France ou sa deuxième plus grande salle de spectacles ? Pour combler ce déficit, de renommée autant que de trésorerie, la commune d'Amnéville et ses voisines (Ndlr, Rombas, Marange-Silvange, Hagondange, la CC du Pays Orne Moselle, la CC Rives de Moselle, la région Grand Est et le Conseil départemental de la Moselle) ainsi que le Département de la Moselle et la Région Grand-Est décident donc, en 2017, de créer une Spl, « Destination Amnéville » à laquelle ils confient **la reconversion et le développement de cette Cité des**

Loisirs. Objectif : doubler la fréquentation pour atteindre 12 millions de visiteurs annuels.

Un lifting à 50 millions d'euros

Sous la houlette de ladite Epl, nouveau nom, nouveau look et nouvelles ambitions constituent le triptyque du changement de paradigme. « **Changement de modèle économique d'abord** », pose son directeur général, Hervé Melchior. Adossées à une commune de 10 000 habitants dont les ressources, même abondées d'un casino, ne permettaient pas de réinvestir, il fallait déjà renouveler les conditions d'exploitation, d'où une Spl. Mais, appuyées sur des compétences locales, **les 70 activités du site avaient par ailleurs trouvé leurs limites** : « Elles sont désormais le plus souvent sous-concédées à des professionnels expérimentés qui bénéficient de la même stratégie de développement et de communication », garantit le dirigeant de l'Epl multiconcessionnaire. Enfin, changement de visage : « Hier pensée comme un centre commercial, la Cité des Loisirs doit aujourd'hui promouvoir les déplacements doux tout en encourageant la circulation d'une zone à l'autre et les séjours in situ ».

Par Stéphane MENU